

République Française

\*\*\*\*\*

Département de la Marne

Extrait du registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Affiché le

ID : 051-215102906-20230201-DE\_2023\_03-DE

N° DE 2023\_03

COMMUNE DE JUSSECOURT-MINECOURT

NOMBRE DE MEMBRES

Nombre en Exercice	Présents	Votants
09	07	08

Date de Convocation

19 janvier 2023

L'an deux-mil vingt-trois, le vingt-sept janvier à vingt heures ,

Le Conseil Municipal ,légalement convoqué le dix neuf janvier deux mil vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame WIRBEL , Maire.

**Présents :** Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Christophe MUNIER, Damien SIMONNET, Clément ROLLOT, Jacky DIMNET, Claudine MACHAL

**Procurations :** Cédric WALIGUNDA à Jean-Paul DENIS

**Absents :** Maria PAÏVA

**Secrétaire de séance :** aucun volontaire

**Délibération N° DE\_2023\_03**

**Objet : fixation tarif annuel emplacement taxi**

Mme le Maire indique aux Membres du Conseil Municipal que les documents et la demande de stationnement de taxi pour acceptation ont été envoyés à la Sous-Préfecture de Reims et sont en attente de passage en Commission.

Afin qu'elle puisse dans l'affirmative ,produire un arrêté d'autorisation de stationnement sur le parking de la Place de la mairie, il est nécessaire que le Conseil Municipal vote et délibère sur le tarif à y inscrire.

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré , décide à l'unanimité de :

- Octroyer à titre **GRACIEUX** , au demandeur le droit de stationner son taxi sur la Place de la Mairie

Fait à Jussecourt-Minecourt le 30 janvier 2023

Le Maire

Vivianne WIRBEL

